



DG/7/6...../2011

Rabat, le 04 Novembre 2011

Note
à l'attention de Monsieur le Secrétaire Général

Objet : Liste des 5 pays latino-américains devant faire l'objet d'une action diplomatique prioritaire.

Conformément aux instructions issues de la réunion hebdomadaire tenue le 03 novembre 2011, avec l'ensemble des Directeurs du Ministère, j'ai l'honneur de soumettre à votre aimable appréciation, la liste des 5 pays latino-américains en direction desquels une action diplomatique prioritaire s'avérerait opportune en fonction de la conjoncture actuelle.

Cette Direction a ainsi porté son choix, par ordre de préférence, sur la Colombie, le Guatemala, le Pérou, le Chili et le Brésil, en considérant que ces cinq pays présentent un intérêt tout particulier pour le Maroc en raison des considérations exposées ci-après :

I/ Concernant la Colombie : ce pays occupe actuellement un siège de membre non permanent au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies, jusqu'en 2012, situation qu'il convient de mettre à profit en faveur du Maroc, qui vient lui-même d'être élu au même siège à compter de janvier 2012. Les deux pays seront ainsi appelés à renforcer leurs contacts au niveau multilatéral, notamment pour coordonner leurs positions sur diverses questions internationales, ce qui, partant, devrait profiter au renforcement des relations bilatérales.

A cela s'ajoute le fait que la Colombie a jusqu'à présent maintenu des positions favorables au Maroc, particulièrement sur la question du Sahara marocain, tant au niveau gouvernemental que parlementaire.

La Colombie reste, par ailleurs, un des seuls pays sud-américains gouvernés par une coalition de droite qui, idéologiquement, apporte un soutien significatif à notre Cause Nationale. Renforcer ainsi notre action diplomatique en direction du seul gouvernement de droite de la région, reviendrait à préserver les acquis obtenus jusqu'à présent auprès de cet allié politique, d'autant plus que tous les pays entourant la Colombie, à l'exception du Pérou et du Brésil, reconnaissent la pseudo « RASD ».

Le choix de la Colombie permettrait également de mener des actions indirectes en direction du Panama et de l'Equateur, pays relevant de notre Ambassade à Bogota, afin d'y renforcer notre présence sans minimiser toutes initiatives favorables à la défense de notre Cause Nationale.

2/ Concernant le Guatemala : à l'instar de la Colombie, ce pays d'Amérique centrale vient d'être élu à un siège de membre non permanent au sein du Conseil de Sécurité. A cela s'ajoute le fait que le Maroc s'apprête à ouvrir prochainement une Ambassade dans ce pays, ce qui amènera le déploiement d'une action diplomatique renforcée en direction du Guatemala, parallèlement au démarrage effectif d'actions de coopération dans divers domaines. Un intérêt particulier devra ainsi être accordé au lancement de la coopération bilatérale avec ce pays, notamment dans le domaine économique et commercial. Dans le même contexte, l'ouverture de l'Ambassade du Maroc au Guatemala coïncide avec le processus électoral présidentiel dans ce pays, qui devrait amener au pouvoir un gouvernement de droite susceptible de comprendre nos positions, notamment sur la question du Sahara marocain. Enfin, une coopération accrue avec ce pays pourrait servir d'exemple en direction des autres pays d'Amérique Centrale, afin de les inciter à renforcer leurs relations avec le Maroc.

3/ Concernant le Pérou : ce pays doit inévitablement faire l'objet d'une attention particulière dans la mesure où l'activisme des séparatistes et de nos détracteurs s'y est fortement renforcé ces derniers mois, après l'arrivée au pouvoir de l'actuel Président de gauche, M. Ollanta Humala et de son parti « Gana Peru », qui leur est favorable. De nombreuses démarches de sensibilisation en direction des divers milieux péruviens, notamment politiques, parlementaires et de la société civile du pays, ont été initiées par notre Ambassade à Lima, qui tente de contrecarrer les manœuvres des séparatistes et de bloquer toute éventuelle reconnaissance de la pseudo « RASD » par le Pérou. La stratégie d'accompagnement de notre Ambassade par cette Direction sera renforcée afin d'éviter toute révision de la position du Pérou sur la question du Sahara marocain. Les efforts doivent redoubler dans ce sens, d'où la nécessité d'inclure le Pérou dans la liste des pays prioritaires devant faire l'objet d'une action diplomatique continue.

4/ Concernant le Brésil : ce pays, qui constitue l'interlocuteur privilégié du Maroc sur le continent sud-américain, entretient des relations d'amitié et de coopération significatives avec le Maroc, notamment sur le plan politique, économique et commercial. Ces relations sont appelées à se diversifier et à se renforcer dans la perspective de préserver un partenaire stratégique sur le sous-continent. Le Brésil, qui n'a jamais reconnu la pseudo « RASD » jouit par ailleurs d'une influence particulière au sein des processus Amérique du Sud/Pays arabes (ASPA) et Amérique du Sud/Afrique (ASA), d'où l'intérêt de renforcer nos actions en directions de cet Etat. La coopération économique et commerciale avec le Brésil se situant à un niveau satisfaisant, il est tout opportun de poursuivre la même dynamique, d'autant plus que l'OCP se trouve actuellement présente dans ce pays, ce qui offre d'importantes perspectives.

5/ Concernant le Chili : ce pays connaît actuellement un activisme acharné de la part des séparatistes et de nos détracteurs, qui tentent par tous les moyens d'obtenir une révision de la position chilienne sur la question du Sahara, d'où la nécessité de concentrer tous les efforts nécessaires en sa direction. Plusieurs parlementaires chiliens ont été approchés par les séparatistes, ce qui justifie davantage une action diplomatique renforcée au niveau législatif. Le cadre juridique bilatéral et les mécanismes existants, notamment en ce qui concerne la Commission Mixte, sont des acquis à même de permettre le déploiement d'actions de coopération concrètes. L'intérêt affiché par le gouvernement chilien à l'endroit du Maroc, particulièrement pour le renforcement de la coopération économique et commerciale, conforte dans une large mesure le choix porté pour ce pays.